

# REDIFFUSION DU WEBINAIRE

## L'ÉVALUATION FONCIÈRE AU QUÉBEC

Pour les personnes n'ayant pas assisté à la formation en direct



Vous n'avez pas eu la chance de participer au webinaire du 23 janvier 2025. Pas de problème, l'AGFMQ vous offre l'occasion d'accéder à la rediffusion de cette formation d'une durée de 3 h 30.

### CONFÉRENCIERS INVITÉS :

M. MARC LAGUEUX, DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION À LA VILLE DE LONGUEUIL

M. BERNARD CÔTÉ, DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE ET ÉVALUATEUR À LA VILLE DE MONTRÉAL

Pour vous inscrire, veuillez remplir ce formulaire et nous le faire parvenir au courriel suivant :

[agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com) au plus tard le 30 mai 2025.

### INSCRIPTION DU PARTICIPANT :

NOM :	
<i>(Si substitut, veuillez préciser le nom du membre remplacé) :</i>	
Type de participant : Membre <input type="checkbox"/> Substitut <input type="checkbox"/> Non-Membre <input type="checkbox"/>	
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :
COORDONNÉES PROFESSIONNELLES :	
MUNICIPALITÉ MRC ou ORGANISME :	
Coordonnées postales :	
Ville :	Code postal :

### PARTICIPANTS ADDITIONNELS

Le coût pour un <a href="#">participant additionnel</a> du même organisme est de 25 \$ plus taxes		
Nom	Fonction	Courriel

# REDIFFUSION DU WEBINAIRE

## L'ÉVALUATION FONCIÈRE AU QUÉBEC

### FRAIS D'INSCRIPTION

		Tarification	TPS (5 %) R128303930	TVQ (9,975 %) 1012293930	Total	Veillez inscrire le total :
<input type="checkbox"/>	Membre ou substitut :	200,00 \$	10,00 \$	19,95 \$	229,95 \$	
<input type="checkbox"/>	Non-membre :	250,00 \$	12,50 \$	24,94 \$	287,44 \$	
<input type="checkbox"/>	Participant additionnel :	25,00 \$	1,25 \$	2,49 \$	28,74 \$	
<b>TOTAL :</b>						

### PAIEMENT :

<input type="checkbox"/> Par dépôt direct	<input type="checkbox"/> Par chèque
Banque Nationale du Canada	À l'ordre de l'AGFMQ
Institution : 006	7245, rue Clark, bureau 305
Succ/transit : 11091	MONTRÉAL (QC) H2R 2Y4
No compte : 0682423	

### Note :

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai d'environ 48 heures après sa réception. Le visionnement sera possible à partir de l'invitation que vous recevrez de la plateforme Icastgo. Sachez que vous pouvez visionner ce webinaire à votre convenance, et ce, jusqu'au 20 juin 2025.

**DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE :**

**AU PLUS TARD LE 30 mai 2025**

À : [agfmq@agfmq.com](mailto:agfmq@agfmq.com)

Prenez note qu'aucune facture n'est émise.